

## Cybercriminalité 2013, de la rançon aux smartphones

Chaque seconde, 18 internautes sont victimes de piratage dans le monde, soit plus d'un million et demi de personnes chaque jour. Le bilan de l'année de l'éditeur d'antivirus Symantec se veut alarmant. 2012 n'aura pas vu s'enrayer le piratage, au contraire, celui-ci continue de se développer et de s'adapter aux nouveaux outils.

En France, un internaute sur trois aurait été victime de cybercriminalité sur les douze derniers mois, pour une perte moyenne de 247 euros. « *Et l'année 2013 ne devrait pas être plus radieuse* », commente Candid Wueest, chercheur en sécurité chez Symantec. Il détaille les cinq tendances de l'année à venir.

Derrière la contraction hasardeuse de « rançon » et « logiciel » se cache un petit virus qui va entièrement bloquer l'ordinateur et réclamer un tribut de 100 ou 200 euros pour déverrouiller la machine. « *Concrètement, le logiciel malveillant va venir s'installer discrètement en se faisant passer pour une carte de vœux, la pièce jointe rigolote d'un e-mail, le plugin pour regarder des vidéos... pour ensuite bloquer l'ordinateur* », explique Candid Wueest.

La rançon est, le plus souvent, réclamée en argent virtuel. L'internaute doit alors convertir ses euros en monnaie virtuelle via des services comme Ukash, pour ensuite entrer un code dans son ordinateur bloqué. La machine ne bougera pas d'un iota, mais l'argent sera automatiquement transféré jusqu'au pirate qui ira le blanchir sur un site de casino ou de poker en ligne où il joue quelques minutes avant de se retirer en empochant de véritables euros.

L'éditeur d'antivirus McAfee a déjà enregistré 120.000 virus de ce genre, soit quatre fois plus qu'un an auparavant, rapporte Slate. « *Seules 3 % des personnes infectées paient la rançon, mais ce nombre est en augmentation* », souligne Candid Wueest. « *Et comme il s'agit d'une somme relativement faible, les victimes ne portent pas plainte pour éviter la paperasse...* » Les hackers ne sont donc pas inquiétés et peuvent récolter un pactole qui peut monter jusqu'à 30.000 euros par jour, selon Symantec.